

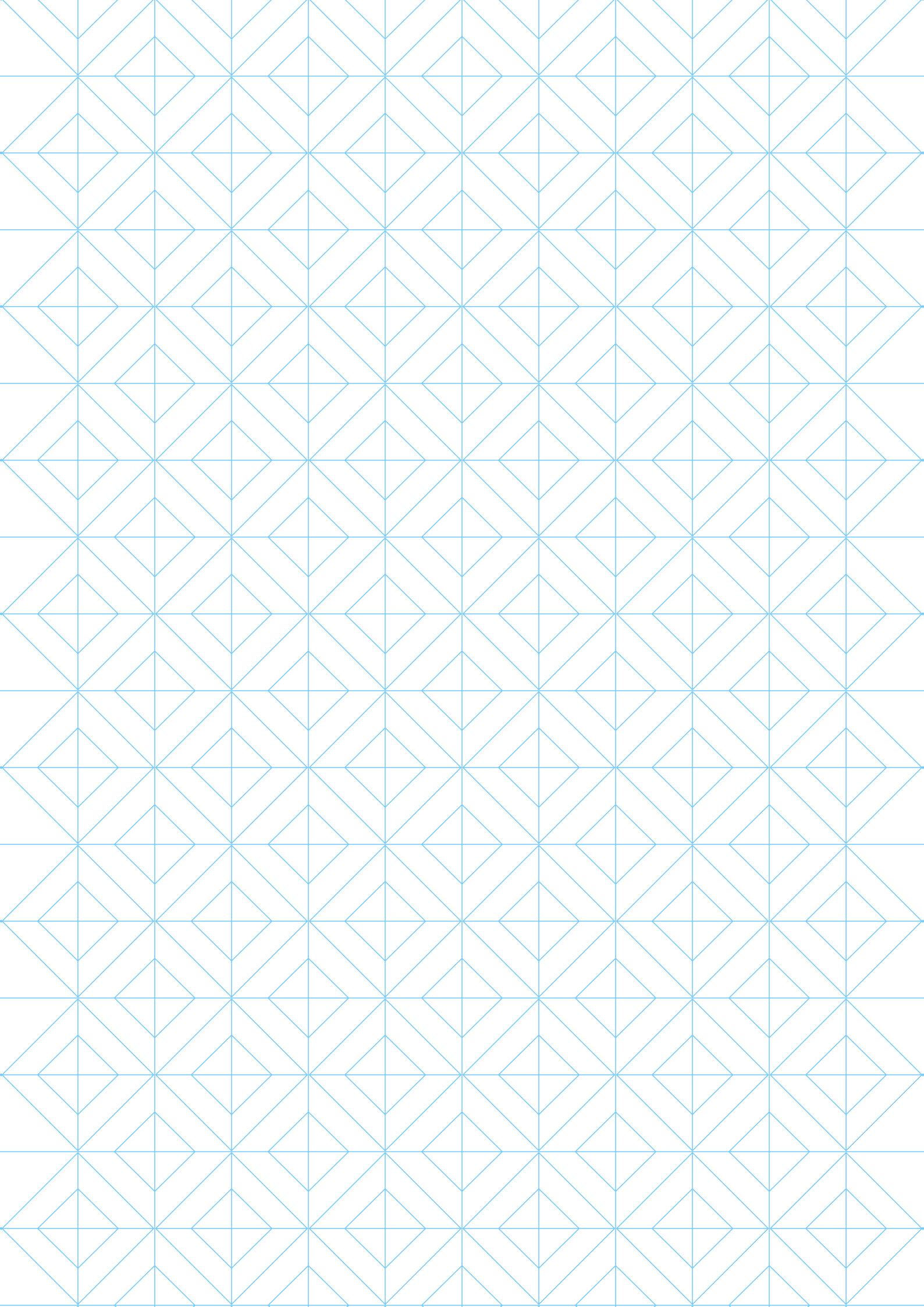


**IPECA**  
UNE VIE À VOUS PROTÉGER



**2020**  
RAPPORT  
DE GESTION

---



IPECA PRÉVOYANCE 2020

So  
mm  
ai  
re



# #01

## STRATÉGIE

Entretien avec Marc Legrand & Philippe Pezet	12
Alliance IPECA et MSAé : 3 questions à Philippe Fraysse	15
Interview de Philippe Ricard	16
Éclairage d'Élie El Hawa	18

# #02

## IPECA & VOUS

IPECA en un coup d'œil	22
Nos atouts pour vous protéger	24
Notre gouvernance	28

# #03

## EN ACTIONS

Faits marquants 2020	36
COVID-19	38
CAP 2020	40
Le développement affinitaire	42
L'innovation des offres et des services	47
La relation client	48
Le pilotage et la sécurisation des opérations	52
Le management du capital humain	55









#01



# Stratégie

- 
- ◆ Entretien avec Marc Legrand & Philippe Pezet
  - ◆ Alliance IPECA et MSAé : 3 questions à Philippe Fraysse
  - ◆ Interview de Philippe Ricard
  - ◆ Éclairage d'Élie El Hawa

## ENTRETIEN CROISÉ



### M. Legrand & P. Pezet

Président et Vice-Président d'IPECA PRÉVOYANCE

*Covid-19, crise du secteur de l'aéronautique, réorganisation du travail, alliance avec la Mutuelle Solidarité Aéronautique MSAé : contre toute attente et de bien des manières, 2020 s'est révélée hors du commun. Revue de détails avec Marc Legrand et Philippe Pezet, respectivement Président et Vice-Président d'IPECA PRÉVOYANCE.*

#### **Nous connaissons tous le contexte de l'année 2020, marquée par la crise sanitaire. Une année particulièrement rude pour le secteur...**

**Philippe Pezet :** Il faut bien distinguer deux types d'activités. D'un côté, les activités spatiales et de défense ont plutôt bien amorti les effets de la crise, les gouvernements ayant décidé d'intervenir pour soutenir ces industries stratégiques. De l'autre, l'aéronautique commerciale, elle, a connu une année catastrophique. Après des années de croissance, ce fut un choc brutal, avec un arrêt quasi-total du trafic aérien commercial. En quelques semaines, nous sommes passés d'un monde ouvert à un monde cloisonné, sans avions dans le ciel. 2021 sera une année charnière pour les compagnies aériennes. Les aides de l'état vont diminuer, voire s'arrêter, sans pour autant que le trafic ne reprenne pleinement. Il y a donc une situation de grand risque, qui impacte directement l'ensemble des acteurs du secteur, qui va connaître de prochaines années très difficiles, au moins jusqu'en 2023.

**Marc Legrand :** Ce sont d'ailleurs les entreprises sous-traitantes qui connaissent la plus grande crise. C'est pour cette raison qu'un fonds de solidarité à ces entreprises sous-traitantes a été mis en place pour les soutenir financièrement. Et IPECA fait partie des partici-

pants à ce fonds pour investir tout en venant en aide aux acteurs de son secteur affinitaire.

#### **Quels en sont les impacts sur l'activité d'IPECA ?**

**M.L. :** Malgré ce contexte, il est important de noter qu'il n'y a pas eu d'impayés de cotisations. Nous avons enregistré une baisse des prestations, mais qui sera sans doute compensée par la contribution exceptionnelle sur les assurances, pour concourir à la solidarité nationale.

**P.P. :** Tout à fait. Pour le moment, nous ne voyons pas les effets de la crise touchant le secteur de l'aéronautique. Mais à n'en pas douter, ce sont des effets différés. Les plans sociaux qui touchent le secteur vont mécaniquement nous affecter, la baisse des effectifs signifiant une baisse des cotisations.

**M.L. :** Effectivement, il va nous falloir rester vigilants sur ce point et sans doute compenser la perte de cotisations issues de contrats collectifs par une meilleure rétention des salariés partant à la retraite.

**M.L. :** Ce sera essentiel, Marc, je te rejoins. Et il est bon de noter que nous avons toutes les cartes en mains pour y arriver. J'ajouterais que beaucoup d'entreprises vont devoir se remettre de cette crise et à cette occasion

remettre en cause leurs contrats de santé-prévoyance pour optimiser leurs dépenses. Nous allons vivre une accélération des consultations sur les contrats collectifs. Un enjeu pour IPECA pour conserver ses acquis et saisir de nouvelles opportunités stratégiques.

### **Cette année a été toute aussi particulière pour IPECA. Que vous a-t-elle appris ?**

**P.P. :** Commençons par l'angle client : la crise a-t-elle impacté la performance d'IPECA vis-à-vis des clients ? La réponse est non. Et cela a été l'un des grands défis de l'année : maintenir un niveau de prestations, de services, de disponibilité pour les entreprises, leurs salariés et leurs retraités, au même niveau que les années précédentes. Pour moi c'est une grande fierté, parce que ce n'était pas gagné.

**M.L. :** Pour les équipes d'IPECA, ça a été un grand chamboulement comme pour tout le monde : confinement, déconfinement, reconfinement, couvre-feu... Un environnement très chaotique dans lequel il a fallu trouver des solutions, inventer de nouveaux modes de travail, accélérer le télétravail. Heureusement, nous avons anticipé ce dernier via notre chantier de qualité de vie au travail, ce qui a rendu le basculement pour l'ensemble de nos collaborateurs plus facile qu'ailleurs.

**P.P. :** Et tout cela prouve bien la résilience d'IPECA ! Nous en parlons chaque année, mais force est de constater que cette année en est une belle démonstration : notre taille et notre agilité savent faire la différence..

**M.L. :** Et la crise ne nous a pas empêchés de mener notre projet de transformation avec l'alliance IPECA et MSAé. Nous avons réussi à adapter nos modes de fonctionnement pour mener à bien toutes les étapes nécessaires à ce projet.

### **Pouvez-vous nous en dire plus sur cette alliance avec la MSAé ?**

**M.L. :** C'est l'événement marquant de cette année pour IPECA. Il fait pleinement sens dans le cadre de la stratégie de développement affinitaire de notre plan CAP 2020.

**P.P. :** Cela fait maintenant 2 ans que nous travaillons à cette alliance. Il s'agissait de se doter de moyens pour développer nos capacités à soutenir nos clients en termes de prévention des risques santé.

**M.L. :** Avec l'autorisation en décembre 2020 de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, nous avons finalisé les étapes juridiques. Il nous reste maintenant à

mettre en œuvre cette alliance pour développer cette nouvelle activité de prévention des risques et d'action sociale à forte valeur ajoutée.

**P.P. :** Exactement, Marc. Rappelons que nous ne cherchons pas avec cette alliance à créer des synergies, mais bien à nous donner les moyens de développer notre activité. Le personnel de la MSAé est donc entièrement intégré au sein du nouveau GIE IPECA-MSAé.

### **Une belle aventure qui vient signer la dernière année du plan CAP 2020. Quel bilan peut-on en dresser ? Un nouveau plan est-il en préparation ?**

**M.L. :** CAP 2020 était un plan sur 4 ans, qui donnait des ambitions fortes. Il a été satisfait dans sa totalité, même s'il a subi des évolutions du fait du cadre réglementaire en cours de route.

**P.P. :** Nous pouvons nous en féliciter. Il nous a mis dans la bonne trajectoire. La prochaine étape est cruciale et beaucoup plus ambitieuse, notamment grâce à notre alliance avec la MSAé. Nous en construisons en ce moment même les grandes lignes. Le développement commercial sera l'une de nos ambitions. Nous nous devons de monter en puissance sur ce sujet pour ne manquer aucune opportunité dans un contexte de plus en plus tendu.

**M.L. :** Et bien qu'il soit trop tôt pour en dévoiler les grands axes, il ne vous aura pas échappé que le développement affinitaire reste au cœur de notre stratégie. Nous travaillons en ce moment même à finaliser le projet afin de le présenter au prochain Conseil d'administration en avril 2021.

### **Que peut-on attendre de l'année 2021 ?**

**M.L. :** Il s'agit pour nous d'intégrer le portefeuille de la MSAé au sein d'IPECA PRÉVOYANCE, tout en maintenant la satisfaction de nos clients. Il nous faudra ensuite lancer nos activités de prévention et d'action sociale.

**P.P. :** C'est là le grand travail de cette année. Mais, je le disais plus tôt, il va aussi nous falloir rester vigilants face aux effets différés de la crise du secteur aéronautique : anticiper les impacts des plans sociaux mais aussi la renégociation des contrats collectifs. Enfin, nous devons continuer à préparer l'inflation réglementaire et notamment anticiper la révision de Solvabilité 2.

**M.L. :** Tout cela en prenant en compte les dimensions télétravail et santé au travail qui ont fait l'objet d'un accord national interprofessionnel au mois de décembre 2020. Autant de défis qu'IPECA possède d'atouts, nous en sommes l'un et l'autre convaincus ! ■

*« On se renforce dans l'aéronautique,  
c'était l'objectif, c'est bien parti.  
On continue ! »*

**Jean-Michel Laisney (CFDT),**  
Administrateur IPECA PRÉVOYANCE / ArianeGroup



## 3 QUESTIONS À



### Philippe Fraysse

Président de la MSAé

---

*Dans un contexte délicat où la plupart des acteurs du secteur ont préféré le repli sur eux-mêmes, IPECA et MSAé ont choisi de s'ouvrir l'une à l'autre et de s'allier. Une décision que nous explique Philippe Fraysse, Président de la MSAé.*

---

#### Quelles sont les raisons de ce rapprochement ?

**Philippe Fraysse :** Plus qu'un rapprochement, il s'agit d'une véritable alliance. En effet, nous partageons un but commun : celui de se réunir pour travailler ensemble afin de simplifier la vie de nos affiliés. Et les salariés attendent de plus en plus de nous, tant en termes de services que d'accompagnement. Il faut donc aller plus loin que le simple remboursement de prestation santé : aider les aidants, combattre les addictions, faciliter le retour au travail après une longue période d'arrêt maladie. Pour ce faire, il nous fallait trouver un partenaire solide avec qui nous étions sur la même longueur d'onde. La MSAé couvre la protection santé de l'ensemble des salariés non-cadres d'Airbus. IPECA protège quant à elle ses salariés cadres. Nous travaillons de concert depuis des années et nous nous connaissons bien. Et par le développement de services utiles à ses participants et adhérents, IPECA montre bien qu'elle partage notre volonté : celle de toujours mieux accompagner nos adhérents.

#### Quels changements pour les clients et salariés de la MSAé ?

Pour nos adhérents, rien ne change. Les remboursements de frais se feront à la même hauteur qu'avant. Dans un second temps, ils bénéficieront de nouveaux services et d'un accompagnement plus fort dans la prévention des risques et l'action sociale.

D'autre part, nous maintenons l'emploi des salariés de la MSAé et nous conservons notre ancrage territorial, qui fait la force de notre relation avec nos adhérents. Je le disais à l'instant, avec cette nouvelle alliance, nos bureaux en régions vont être en mesure de proposer de nouveaux services et un accompagnement plus complet auprès des salariés d'Airbus. Cela passera par l'embauche de nouvelles personnes, mais aussi par la montée en compétences des collaborateurs MSAé. En résumé, c'est une alliance qui bénéficie à tous !

#### Selon vous, quelles sont les conditions de la réussite de l'alliance ?

Nous allons mettre en place un ou plusieurs observatoires pour identifier les tendances et les attentes du monde de l'aéronautique et de l'aérospatiale civile et militaire en matière de prévention et d'action sociale.

La crise sans précédent que traverse actuellement notre secteur affinitaire est très violente pour ses salariés. Nous ne devons pas nous interdire d'évoluer au fur et à mesure de la situation, pour prendre en compte de nouveaux besoins comme la prévention des risques psycho-sociaux ou encore l'aide à la reconversion par exemple.

Nous allons apprendre en marchant, dans une dynamique de « test & learn ». L'idée sera de lancer nos premières démarches de prévention auprès de la filière et de mettre en place les relais régionaux nécessaires pour être au plus près des salariés des entreprises. ■

## INTERVIEW



### Philippe Ricard

Directeur général d'IPECA PRÉVOYANCE

---

*Dans un contexte mouvant et éprouvant, IPECA a navigué avec agilité et énergie, pour consolider ses acquis et poser les pierres fondatrices de son futur développement. Philippe Ricard, Directeur général de l'Institution, revient sur une année bien particulière.*

---

#### Comment IPECA a-t-elle vécu cette année si délicate ?

**Philippe Ricard :** Avec beaucoup de souplesse. Comme tous les acteurs économiques, il nous a fallu adapter notre mode de fonctionnement opérationnel, tant dans notre management, notre communication, que dans la relation à nos adhérents et participants. Et ce dans des temps très courts. Je tiens à renouveler mon admiration vis-à-vis de nos équipes qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour que tout se passe au mieux et maintenir, malgré la distanciation, un excellent niveau de relation et de proximité avec nos clients. C'est une grande fierté !

#### D'autant que le secteur aéronautique a été très durement touché...

**P.R. :** Tout à fait. Notre secteur affinitaire, sur la partie civile, fait face à une crise sans précédent et ce depuis un an maintenant. Après une période de croissance forte, la situation s'est brutalement inversée, provoquant des effets immédiats sur l'ensemble de la filière.

#### Quelles en seront les conséquences pour IPECA ?

**P.R. :** Notre stratégie de développement affinitaire

nous rend bien évidemment très dépendants de notre secteur affinitaire. Pour autant, au titre de l'année 2020, il n'y a pas eu d'impact sur l'activité de l'Institution.

Nous pouvons certainement anticiper une stabilisation de nos cotisations ou, dans le scénario du pire une baisse de cotisations dans les années à venir, en lien avec l'utilisation des dispositifs de chômage partiel et selon la profondeur des plans sociaux en cours et à venir sur la filière.

Nous pouvons également prévoir un effet sur les prestations, avec une augmentation des risques que nous couvrons en prévoyance et en santé, comme par exemple une dégradation des arrêts de travail et l'augmentation de leurs frais de santé associés.

Il s'agira de mesurer dans le temps les impacts de cette crise pour l'Institution.

Au-delà des impacts financiers et économiques de l'Institution, notre raison d'être est de pouvoir accompagner les entreprises et les salariés dans les conséquences que la crise peut avoir sur eux et notamment en matière de santé.

Cette crise est aussi l'opportunité de renforcer notre proximité avec la communauté aéronautique pour pouvoir proposer des solutions alternatives si certains acteurs concurrents se désintéressaient d'un secteur aéronautique moins porteur que les précédentes années.

### Sur quels atouts peut s'appuyer l'Institution pour faire face à de telles perspectives ?

**P.R. :** Tout d'abord, nous pouvons compter sur notre solidité financière. Par nos fonds propres, mais aussi par notre solvabilité, dont le ratio exclusivement basé sur les fonds propres de l'Institution reste très proche de 300 %. Nos frais de gestion, parmi les plus bas du marché, restent plus que jamais une force pour affronter l'avenir avec plus de sérénité.

Ensuite, je pense bien évidemment à notre agilité. Elle fait partie de nos valeurs, mais nous ne l'avons jamais aussi bien démontrée qu'en 2020. Conjointement avec notre taille, elle a été un facteur extrêmement positif dans notre capacité d'adaptation. Nous avons appris de cette année que nous savons avancer dans un contexte aride, en créant de nouvelles manières de travailler ensemble, de garder le contact avec nos clients. La crise sanitaire et ses contraintes ont été un véritable accélérateur de notre transformation. Dans un tel contexte, notre proximité s'est traduite en solidarité et en engagements envers notre famille de l'aéronautique et de l'espace.

L'alliance avec la MSAé en est une belle illustration. Avec elle, notre ambition est de construire un outil de solidarité et d'engagement.

### Quelles sont les raisons derrière l'alliance IPECA et MSAé ?

**P.R. :** Notre alliance avec la MSAé s'inscrit dans le contexte de notre plan CAP 2020. Notre stratégie de développement affinitaire nous amène à chercher de nouveaux clients dans le secteur de l'aéronautique et l'aérospatiale civile et militaire, mais aussi de nouveaux partenaires, pour travailler avec des gens qui nous ressemblent. Et c'est le cas avec la MSAé où lors de nos échanges, deux volontés se sont rencontrées : assurer l'avenir de la mutuelle et accompagner le développement affinitaire d'IPECA, dans une ambition commune, consolider la protection sociale de l'aéronautique civile et militaire. C'est l'occasion pour IPECA d'augmenter son assise assurantielle, avec de nouveaux contrats collectifs et individuels issus de la filière.

### Concrètement, qu'est ce que le secteur peut-il attendre de cette alliance ?

**P.R. :** Notre objectif est avant tout d'apporter de la valeur aux entreprises et aux salariés et ex-salariés du secteur. Avant, cela se faisait par des services complémentaires aux produits d'assurance. Maintenant, nous allons plus loin en proposant à la filière un champ d'activités autour de la prévention et de l'accompagnement. C'est pour cela que nous sommes

en phase de construction d'un ou plusieurs observatoires des attentes du secteur, pour définir les actions à mener afin d'y répondre au mieux. Quelles en sont les pathologies principales ? Que signifie la qualité de vie au travail pour la filière ? Quelle prévention des risques psychosociaux ? Comment peut-on accompagner au mieux les salariés dans un contexte social extrêmement difficile ? Autant de questions qui nous animent et dont les réponses se liront dans notre future offre autour de la prévention des risques santé et de l'action sociale.

### À l'heure où CAP 2020 se termine, qu'en reprenez-vous ?

**P.R. :** Sans aucun doute le fait d'avoir accompli tout ce que nous nous étions dit en 2017, au moment où nous dévoilions ce plan. La projection que nous nous étions donnée à l'époque a été concrétisée. Une autre de mes fiertés, et non des moindres, est l'engagement sans faille de nos salariés. Ils ont fait preuve d'une formidable agilité et adaptabilité pour que nous puissions mener à bien ce plan ensemble. Nous avons une vision familiale et collective et force est de constater qu'elle est partagée par tous chez IPECA.

Enfin, j'aimerais souligner les excellents résultats de notre enquête sociale, menée en 2020 auprès de nos collaborateurs, dont les résultats extrêmement positifs démontrent bien à quel point la réussite d'un ensemble est liée au bien-être de ses individus. C'est une belle conclusion à ce plan, qui nous engage tout autant pour la suite.

### À ce sujet, avez-vous déjà dessiné les contours de vos prochaines orientations stratégiques ?

**P.R. :** C'est un travail en cours. La concrétisation de l'alliance est une excellente nouvelle qui s'accompagne de nouveaux défis à relever que nous devons intégrer à notre prochain plan stratégique : il s'agira de faire converger opérationnellement nos deux entités, de repenser la relation à nos clients grâce aux bureaux régionaux de la MSAé notamment. Et bien évidemment, il y a un volet humain très fort à la condition de notre réussite. Il nous faudra recruter et faire évoluer les compétences de nos équipes pour les accompagner dans notre développement. Notre prochain plan sera ambitieux et résolument tourné vers les valeurs de solidarité et d'engagement qui nous sont chères et dont le secteur a et aura tant besoin dans les années à venir. Nous sommes plus que jamais aux côtés de notre grande famille ! ■



## ÉCLAIRAGE



## Élie El Hawa

Directeur général délégué d'IPECA PRÉVOYANCE

---

*L'année 2020 aura fait couler beaucoup d'encre. Son contexte inédit ne doit toutefois pas éclipser la somme de nos réalisations, preuve de la mobilisation sans faille des équipes de l'Institution. Retour sur une année qui s'est distinguée à bien des égards.*

---

### Notre anticipation a su faire la différence.

CAP 2020, le plan de modernisation de l'Institution, avait prévu un ensemble d'outils et de services et parmi eux le travail à distance. Au moment où nous avons lancé un projet pilote de télétravail en 2019, nous n'imaginions pas anticiper à ce point l'année 2020. Pourtant, force est de constater que ce projet, mis en place à l'époque à hauteur d'un jour de télétravail par semaine auprès d'une quinzaine de nos collaborateurs, nous a préparés à affronter un défi organisationnel de taille pour beaucoup d'entreprises. Cette anticipation nous a rendus particulièrement réactifs lors du premier confinement du 12 mars 2020 et aptes à assurer la continuité des opérations. Aussi bien au niveau des machines que des processus, nous étions prêts. Pour cela je tiens à rendre hommage aux équipes d'IPECA qui, par leur mobilisation, ont rendu cette transition indolore et évidente pour notre collectif, garantissant la continuité et la qualité de service à l'ensemble de nos assurés.

### Un accompagnement au plus près de nos clients...

Pour autant, la nature et le contenu de l'interaction avec nos assurés a changé. La crise a eu une incidence très importante sur ces derniers. Plus que jamais, il

a fallu les soutenir pour mettre en place au plus tôt les ordonnances et les directives réglementaires très régulièrement émises par le gouvernement au cours de l'année (comme par exemple celles relatives au chômage partiel ou total...). Nous avons ainsi entretenu une étroite relation avec nos entreprises adhérentes, pour leur offrir l'éclairage réglementaire nécessaire à leur adaptation à tous ces changements, tout au long de l'année. Pour ce faire, nos pôles Juridique et de Développement ont adapté leurs processus rapidement et constamment, et notre pôle de Gestion a intégré toutes ces nouveautés réglementaires, afin d'assurer le règlement des prestations.

En conséquence de la crise, les entreprises de la filière ont dû lancer de leur côté des chantiers d'adaptation de l'emploi qui ont un impact sur l'organisation de la protection sociale d'un grand nombre de personnes potentiellement concernées. L'Institution a su s'organiser très rapidement pour assurer la portabilité « en masse » de leur couverture afin d'être en mesure de les protéger dans cette transition.

### ...tout en satisfaisant notre calendrier opérationnel

L'année ne s'est pas résumée à son contexte exceptionnel mais a également vu la mise en œuvre des opérations initialement prévues dans notre plan d'actions annuel.

*« Ce bilan, nous le devons à l'énergie de nos forces vives, qui ont su redoubler d'efforts pour agir sur tous ces fronts. Pour cela, je tiens à les remercier chaleureusement. »*

Ainsi, nous avons déployé l'ensemble du 100 % Santé, la lisibilité des garanties, tout comme l'extension de la portabilité de la prévoyance à l'ensemble du portefeuille. Aussi, nous avons réalisé la mise en conformité au regard de nouvelles directives réglementaires et de nouvelles normes telles que Prest'lj et la DSN.

Pour terminer, 2020 fut également une année d'échéances pour certains de nos contrats grands comptes. Nos équipes ont donc mené, en parallèle de tous nos autres chantiers, le travail de renégociation de ces contrats.

Enfin, il me paraît important de rappeler que, malgré le contexte, nous restons mobilisés dans notre démarche d'amélioration continue. C'est pourquoi nous avons souhaité apporter à nos clients une évolution de nos outils digitaux, intégrant toujours plus de solutions et de fonctionnalités pour simplifier leur quotidien. Parmi ces évolutions, la mise à disposition d'une nouvelle version de l'application mobile MyIPECA et la préparation de la nouvelle version de notre site internet, dont la mise en ligne s'est faite au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2021.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que nous avons vécu une année particulièrement dense ! Ce bilan, nous le devons à l'énergie de nos forces vives, qui ont su redoubler d'efforts pour agir sur tous ces fronts. Pour cela, je tiens à les remercier chaleureusement.

## Vers une année de nouveaux défis

Cette énergie et la mobilisation de nos équipes seront encore plus essentielles si l'on considère l'année 2021 qui nous attend. A contre-courant du marché de la santé et de la prévoyance, qui en 2020 s'est replié sur la gestion au quotidien, nous avons souhaité donner corps à notre stratégie de développement des services de prévention dans le cadre de l'alliance avec la MSAé. Si elle peut être considérée de prime abord comme une rationalisation des activités d'assurance de personnes et de leur efficacité pour notre client commun Airbus, cette alliance nous permet aussi de développer une toute nouvelle activité dans le domaine de la prévention. La MSAé va ainsi devenir l'entité de livre III responsable de cette activité qui sera déployée par le GIE IPECA – MSAé, aménagé au niveau opérationnel et au niveau de sa gouvernance afin de profiter pleinement de la couverture nationale apportée par les agences de la MSAé. Et si l'année passée fut celle de la construction du partenariat, il s'agit désormais d'implémenter et de traduire tout cela dans les faits. Notre challenge est aussi celui de la convergence des opérations et des processus, pour proposer des offres d'assurance et de prévention dans les meilleures conditions possibles. C'est un chantier au long cours pour lequel, je le sais, nous pouvons compter sur tous les talents désormais réunis dans le GIE IPECA – MSAé. Nous ne manquerons pas de les accompagner dans cette transformation qui, comme tout changement, ne pourra se faire qu'en prenant le temps d'y intégrer chacune et chacun. J'ai toute confiance en notre capacité à y arriver, de la même manière que nous relevons tous nos défis : ENSEMBLE. ■

*« Notre challenge est aussi celui de la convergence des opérations et des processus, pour proposer des offres d'assurance et de prévention dans les meilleures conditions possibles. »*



#02

# IPECA & VOUS

- 
- ◆ IPECA en un coup d'œil
  - ◆ Nos atouts pour vous protéger
  - ◆ Notre gouvernance



## IPECA EN UN COUP D'ŒIL



### Un esprit paritaire

IPECA fait avancer, depuis plus de 70 ans, la santé et la prévoyance de la communauté de l'aéronautique et l'aérospatiale, civile et militaire. Une histoire privilégiée avec les entreprises, les salariés et les retraités du secteur, qui lui a permis de développer une connaissance inégalée de l'ensemble de leurs attentes, à tous les moments de leur vie. Son organisation est paritaire, représentant de manière égalitaire les personnes et les entreprises, en toute transparence. Ainsi, l'Institution propose une offre diversifiée, allant de la complémentaire santé à la prévoyance individuelle et collective. Grâce à son affinité avec le secteur, IPECA possède une expertise unique, dont la plus belle preuve réside dans la qualité de ses services, une qualité que l'Institution évalue de manière continue, pour en garantir la constance. Soucieuse de son indépendance, IPECA possède une taille raisonnable pour rester agile. Cette agilité lui permet de concevoir des solutions sur mesure pour ses clients, au plus près de leurs problématiques. Et de mener une stratégie de partenariats pour investir le champ de l'innovation et activer de nouveaux services, toujours plus pratiques, efficaces et proches de ses clients. Parce que ce sont les entreprises, salariés, comme retraités que l'Institution place au cœur de ses préoccupations, en restant à leur écoute, en allant à leur rencontre, en anticipant leurs besoins, pour faire avancer, chaque jour un peu plus, la santé et la prévoyance de la communauté de l'aéronautique et de l'aérospatiale civile et militaire.

« IPECA est encore un des rares endroits où le paritarisme est quelque chose de concret. »

**Eric Darnault (MEDEF),**  
Administrateur IPECA PRÉVOYANCE / Airbus

**+11,56 %**

Cotisations brutes de 2016 à 2020

**3,12 M€**

Moyenne des résultats nets sur 5 ans

**464** 

Entreprises adhérentes

**298 %**

Ratio de couverture

IPECA couvre 2,98 fois son capital de solvabilité requis et 8,01 fois son capital minimum requis

**60 %**

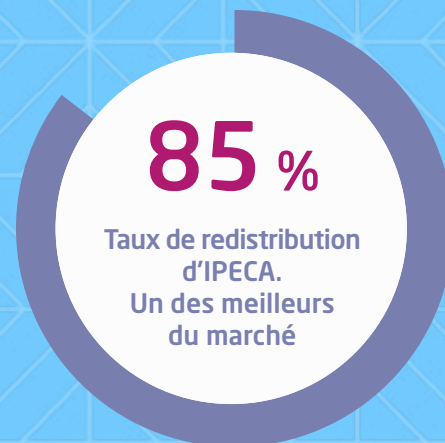
Salariés des entreprises inscrites au GIFAS<sup>1</sup> protégés par IPECA

<sup>1</sup> Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales

**97**   
Salariés

**223 M€**  
Cotisations HT

**174 M€**  
Prestations HT  
dont les trois quarts en frais de santé



**291 000**  Bénéficiaires  
dont **38 202** Retraités

UNE GRANDE MAJORITÉ  
DE PRESTATIONS  
DE SANTÉ



**75%**  
Frais de santé



**15%**  
Arrêt de travail  
invalidité

**10%**  
Décès

## NOS ATOUTS POUR VOUS PROTÉGER



# Agile & réactive

Institution à taille humaine, IPECA compte moins d'une centaine de collaborateurs, choisis pour leurs expertises dans l'assurance de personnes. Cette organisation souple et efficace lui donne les moyens de rester réactive sur un marché en perpétuelle évolution, pour répondre dans les meilleurs délais aux problématiques de ses clients.



*« Nos équipes ont su maintenir, malgré la distanciation, un excellent niveau de relation et de proximité avec nos clients. C'est une grande fierté ! »*

**Philippe Ricard,**  
Directeur Général d'IPECA

# Solide

Dans un contexte économique incertain, IPECA sait faire preuve d'une gestion financière rigoureuse alliant maîtrise des risques et des coûts. À travers son ratio de solvabilité, elle démontre une solidité financière qui protège ses clients et garantit son avenir.

*« C'est la famille qui s'élargit, cela constituera une seule et grande famille. »*

**Frédéric Romain (CFTC),**  
Administrateur IPECA PRÉVOYANCE / ATR





# Proche & affinitaire

Voilà plus de 70 ans qu'IPECA existe et accompagne le secteur aéronautique et aérospatial, civil et militaire. Pour ce faire, elle reste en permanence à l'écoute des besoins bien spécifiques de ses adhérents et participants, afin de leur proposer des contrats standards comme des régimes sur mesure, dotés de garanties et de services complémentaires personnalisés, à tous les âges de leur vie.

IPECA étant une institution de prévoyance, les représentants des entreprises adhérentes et de leurs salariés participent et s'impliquent dans les orientations qui sont prises, en siégeant à son Conseil d'administration. À ce titre, IPECA fait partie intégrante de la « grande famille » de l'aéronautique et de l'aérospatiale, puisqu'elle est par nature orientée client.



*« L'alliance avec la MSAé fait pleinement sens dans le cadre de la stratégie de développement affinitaire de notre plan CAP 2020. »*

**Marc Legrand,**  
Président, IPECA PRÉVOYANCE



# Innovante

À l'image du secteur aéronautique, IPECA s'implique dans une démarche de progrès permanente. Elle est ainsi en recherche constante de solutions modernes et innovantes, expérimentant les nouvelles technologies, défrichant de nouveaux modes d'interaction avec ses clients, pour offrir à tous, entreprises comme participants, le meilleur service possible.

*« Quelle est l'Institution  
qui peut offrir cette proximité,  
cette flexibilité, cette agilité,  
dont nous, entreprises  
avons besoin ? Je n'en connais  
pas d'autres. »*

**Jean-Baptiste Ertlé (MEDEF),**  
Administrateur IPECA PRÉVOYANCE / Airbus



## NOTRE GOUVERNANCE



« La gouvernance paritaire, elle a un avantage, c'est de pouvoir se mettre autour d'une table pour voir les actions qui peuvent être menées par IPECA et la nécessité de faire des choses pour ceux qui vont être impactés par les plans sociaux. »

**Didier Blaise (CGT),**

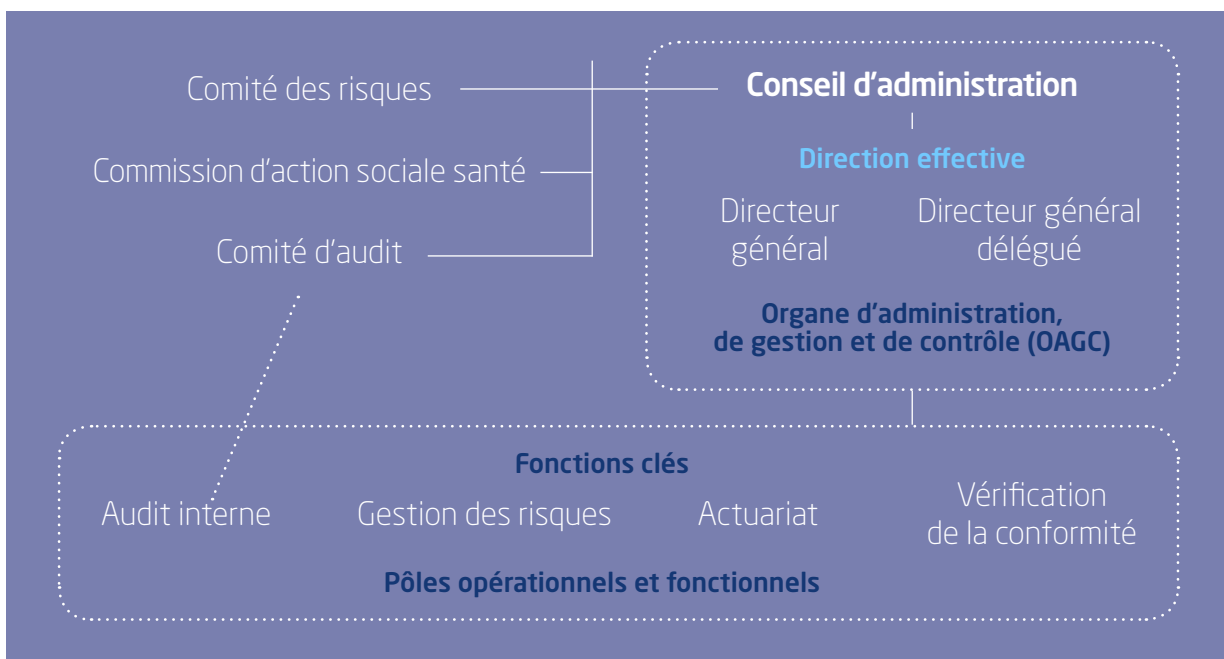
Administrateur IPECA PRÉVOYANCE / ONERA

### Un mode de décision paritaire

IPECA PRÉVOYANCE revêt une structure paritaire : les représentants des entreprises adhérentes et de leurs salariés s'impliquent à parts égales dans les décisions de l'Institution. Les entreprises adhérentes forment le collège Adhérents, tandis que leurs salariés composent le collège Participants. Cette égalité de représentation au sein

du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale assure la prise en compte concrète et précise des besoins de chacun. Les décisions sont prises au sein des entités dirigeantes du groupe par les représentants des entreprises adhérentes et de leurs salariés de manière collégiale, permettant ainsi de défendre au mieux les intérêts de tous. Un gage de transparence, de confiance et de proximité entre IPECA, ses adhérents et ses participants.

### Une organisation de gouvernance et de contrôle



## Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration d'IPECA PRÉVOYANCE est composé de 30 membres titulaires se répartissant à parts égales en :

- 15 représentants des entreprises adhérentes (collège Adhérents) qui sont désignés par leur organisation patronale (MEDEF) ;
- 15 représentants des participants (collège Participants) désignés par les organisations syndicales (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO).

Lors des réunions du Conseil d'administration, le Président et le Vice-Président sont assistés par le Directeur général, le Directeur général délégué, mais aussi par toute personne responsable au sein de l'Institution susceptible de pouvoir apporter, par son expertise, toute précision ou tout éclaircissement nécessaire sur un thème abordé à l'ordre du jour.

En 2020, le Conseil d'administration s'est réuni à 6 reprises avec un taux de participation moyen supérieur à 93 %.

## Composition du Conseil d'administration

Les Administrateurs ont été désignés en Assemblée générale du 21 juin 2017 pour une durée de **4 ans**.

Collège Adhérents Vice-Président : Philippe Pezet - MEDEF - Airbus SAS		Collège Participants Président : Marc Legrand - CFE-CGC - Airbus Defence & Space		
Philip Benoit	<i>Airbus Defence &amp; Space</i>	Christophe Berthiau	<i>CFE-CGC</i>	<i>Airbus SAS</i>
Christine Cleenewerck	<i>Dassault Aviation</i>	Frédéric Bihel	<i>CFE-CGC</i>	<i>ArianeGroup</i>
Eric Darnault	<i>Airbus SAS</i>	Didier Blaise	<i>CGT</i>	<i>ONERA</i>
Jean-Baptiste Ertlé	<i>Airbus SAS</i>	François Codine	<i>CGT</i>	<i>Airbus Opérations</i>
Maurice Frere	<i>Airbus SAS</i>	Olivier De Vellis	<i>CFE-CGC</i>	<i>Airbus Helicopters</i>
Sylvie Haudiquer	<i>Dassault Aviation</i>	Gilles Fafin	<i>CFDT</i>	<i>MBDA France</i>
Charlotte Haurie	<i>ONERA</i>	Philippe Fraysse	<i>FO</i>	<i>Airbus SAS</i>
Nathalie Omarini *	<i>Airbus Helicopters</i>	Patrick Frodefond	<i>CFE-CGC</i>	<i>MBDA France</i>
Emmanuel Poisson	<i>Airbus SAS</i>	Sophie Guillotin	<i>FO</i>	<i>Airbus Opérations</i>
Olga Renda-Blanche	<i>Airbus SAS</i>	Jean-Michel Laisney	<i>CFDT</i>	<i>ArianeGroup</i>
Philippe Rozat	<i>ArianeGroup</i>	Marie-Claire Le Pape	<i>CFE-CGC</i>	<i>ONERA</i>
Jean-François Saboulard	<i>Airbus Defence &amp; Space</i>	Bernard Mathieu	<i>CFE-CGC</i>	<i>Dassault Aviation</i>
Patricia Sevault	<i>Dassault Aviation</i>	Patrice Petetin	<i>FO</i>	<i>Airbus Helicopters</i>
Florianne Viala	<i>Dassault Systemes</i>	Frédéric Romain	<i>CFTC</i>	<i>ATR</i>

(\*) Nathalie Omarini a été désignée le 10 décembre 2020 en remplacement de Paul Coignec.



## Un dispositif de 2 comités spécialisés

Le Conseil d'administration s'appuie sur deux comités spécialisés pour conduire sa mission.

### Le Comité d'audit

Agissant sous la responsabilité du Conseil d'administration, le Comité d'audit est chargé d'assurer le suivi :

- du processus d'élaboration de l'information financière, de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques. À ce titre, il peut entendre le Responsable du contrôle interne de l'Institution ;
- du contrôle légal des comptes annuels et le cas échéant, des comptes consolidés par les Commissaires aux comptes de l'Institution ;
- de la politique des procédures et des systèmes de gestion des risques ;
- de l'indépendance des Commissaires aux comptes de l'Institution.

Il est composé de cinq membres désignés par le Conseil d'administration pour une durée égale à celle du Bureau en exercice : quatre Administrateurs (deux par collège), le cinquième membre, indépendant de l'Institution, est désigné par le Conseil d'administration en raison de ses compétences en matière comptable et financière ou d'audit interne.

Comme le prévoit le Règlement intérieur du Conseil d'administration, son Président est désigné par et parmi les Administrateurs siégeant au Comité pour une durée de 2 ans. Afin de respecter le caractère paritaire de l'Institution, la présidence du Comité d'audit est confiée à un représentant de chacun des collèges en alternance. Le Président du Comité assume la fonction clé d'Audit interne.

Le Comité d'audit s'est réuni les 5 mars, 17 septembre et 19 novembre 2020, afin d'exercer le mandat qui lui a été confié par le Conseil d'administration, conformément aux Statuts de l'Institution. Ses travaux ont porté sur les points suivants :

- présentation des comptes 2019 ;
- validation du rapport sur les procédures d'élaboration et de validation de l'information financière et comptable ;
- vérification de l'indépendance du Commissaire aux comptes et présentation du rapport complémentaire des Commissaires aux comptes au Comité d'audit ;
- présentation des conclusions de l'intérim CAC 2019 ;
- présentation de la cartographie des risques avec indication des audits réalisés les années précédentes ;
- point sur le suivi des recommandations (source et criticité) ;
- liste des audits potentiels à venir ;
- présentation et échanges sur le calendrier des instances 2021 ;
- validation du texte actualisé de la politique d'audit ;
- validation de la proposition d'audit pour 2021 ;
- suggestions d'audits à réaliser en 2022 et au-delà ;
- rapport final d'audit (intégrant le plan d'action associé) sur la réassurance – présentation Grant Thornton ;
- suivi du plan d'action de l'audit sur la gestion des actifs.

Le Comité d'audit a disposé, sur les points qu'il a retenus, de présentations synthétiques de l'Institution et a auditionné les responsables et les collaborateurs en charge de ces différents domaines, les dirigeants effectifs et le Commissaire aux comptes.



**Dans son rapport transmis au Conseil d'administration et daté du 3 juin 2020, le Comité d'audit a indiqué qu'il n'a pas détecté, au cours de ses travaux, de signaux d'alerte et qu'il a acquis l'assurance que l'Institution avait mis en œuvre les moyens nécessaires pour donner des informations financières fiables.**

## Composition du Comité d'audit

Collège Adhérents	Collège Participants
Philip Benoit, Président	Patrick Frodefond
Sylvie Haudiquier	Patrice Petetin
et Vincent Rouhier, membre indépendant (nomination au Conseil d'administration du 18 décembre 2017)	

### Le Comité des risques

Il exerce ses missions sous la responsabilité exclusive du Conseil d'administration, ayant seul le pouvoir de décision. En contrepartie de cette délégation, le Comité des risques doit transmettre au Conseil d'administration un compte-rendu détaillé de ses activités après chaque réunion et soumettre à l'approbation des Administrateurs des propositions en matière de gestion des risques.

Le Comité des risques s'assure ainsi de la mise en œuvre des politiques de gestion des risques de l'Institution. Il a notamment la charge de :

- définir l'appétence au risque de l'Institution ;

- s'assurer, pour le compte du Conseil d'administration, de la mise en œuvre du processus EIRS (ORSA) et proposer le rapport EIRS (ORSA) au Conseil d'administration pour validation ;
- s'assurer du respect des exigences de capital.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de placement, les propositions d'allocations stratégiques d'actifs ainsi que les propositions de placements sont soumises au Comité des risques pour validation.

**Le Comité des risques s'est réuni 4 fois en 2020 : les 19 mai, 10 juin, 17 septembre et 19 novembre.**

## Composition du Comité des risques

Collège Adhérents	Collège Participants
Philip Benoit	Didier Blaise
Eric Darnault, Président	Gilles Fafin
Maurice Frère	Philippe Fraysse
Sylvie Haudiquier	Bernard Mathieu
Jean-François Saboulard	Frédéric Romain



## Une Commission d'action sociale santé active

La Commission d'action sociale santé a pour mission d'attribuer des aides dans le domaine de la santé aux participants de l'Institution. Elle est composée des membres du Bureau du Conseil d'administration. La durée du mandat de ses membres est identique à celle des membres du Bureau.

Le Conseil d'administration valide les orientations et le budget en matière d'action sociale santé proposées par la Commission d'action sociale santé, laquelle rend compte au Conseil d'administration, chaque année, de l'exercice de son mandat. En 2020, elle s'est réunie à 5 reprises. Sur les 48 demandes reçues, 29 demandes d'aide ont été retenues pour un montant total de 33 705 €. Les financements accordés ont concerné principalement des demandes d'équipements variés et d'aide en implantologie et orthodontie et d'accompagnement du handicap et de la maladie.

### Composition\* de la Commission d'action sociale santé

Collège Adhérents	Collège Participants
Philippe Pezet	Marc Legrand
Éric Darnault	Philippe Fraysse
Charlotte Haurie	Jean-Michel Laisney
Patricia Sevault	Bernard Mathieu

(\* ) identique à la composition du Bureau du Conseil d'administration d'IPECA PRÉVOYANCE





## L'Assemblée générale du 2 septembre 2020

En raison de la crise sanitaire, l'Assemblée générale ordinaire s'est déroulée le 2 septembre 2020. Eu égard au contexte, IPECA PRÉVOYANCE a dû s'adapter et cette réunion s'est tenue à la fois en présentiel et en visioconférence pour les Délégués qui n'ont pas pu se déplacer.

À l'issue de la présentation du rapport de gestion du Conseil d'administration et des comptes annuels, les Délégués ont approuvé les comptes ainsi que l'affectation du résultat, avant de donner quitus aux Administrateurs pour leur rigoureuse gestion financière sur

l'exercice écoulé. Cette Assemblée a clôturé le mandat de certains Délégués, puisque de nouvelles élections se dérouleront au printemps 2021, conformément aux Statuts de l'Institution.

Dans la foulée de l'Assemblée générale ordinaire, s'en est suivie une Assemblée générale extraordinaire (AGE) chargée de se prononcer sur le transfert de portefeuille de la MSAé qui a été validé par les Délégués.

L'ACPR a ensuite apporté quelques modifications dans le dossier de cette Alliance, qui a conduit l'Institution à organiser une nouvelle AGE le 9 décembre 2020, au cours de laquelle les Délégués ont approuvé à l'unanimité l'opération de transfert total de portefeuille.





#03

# En actions

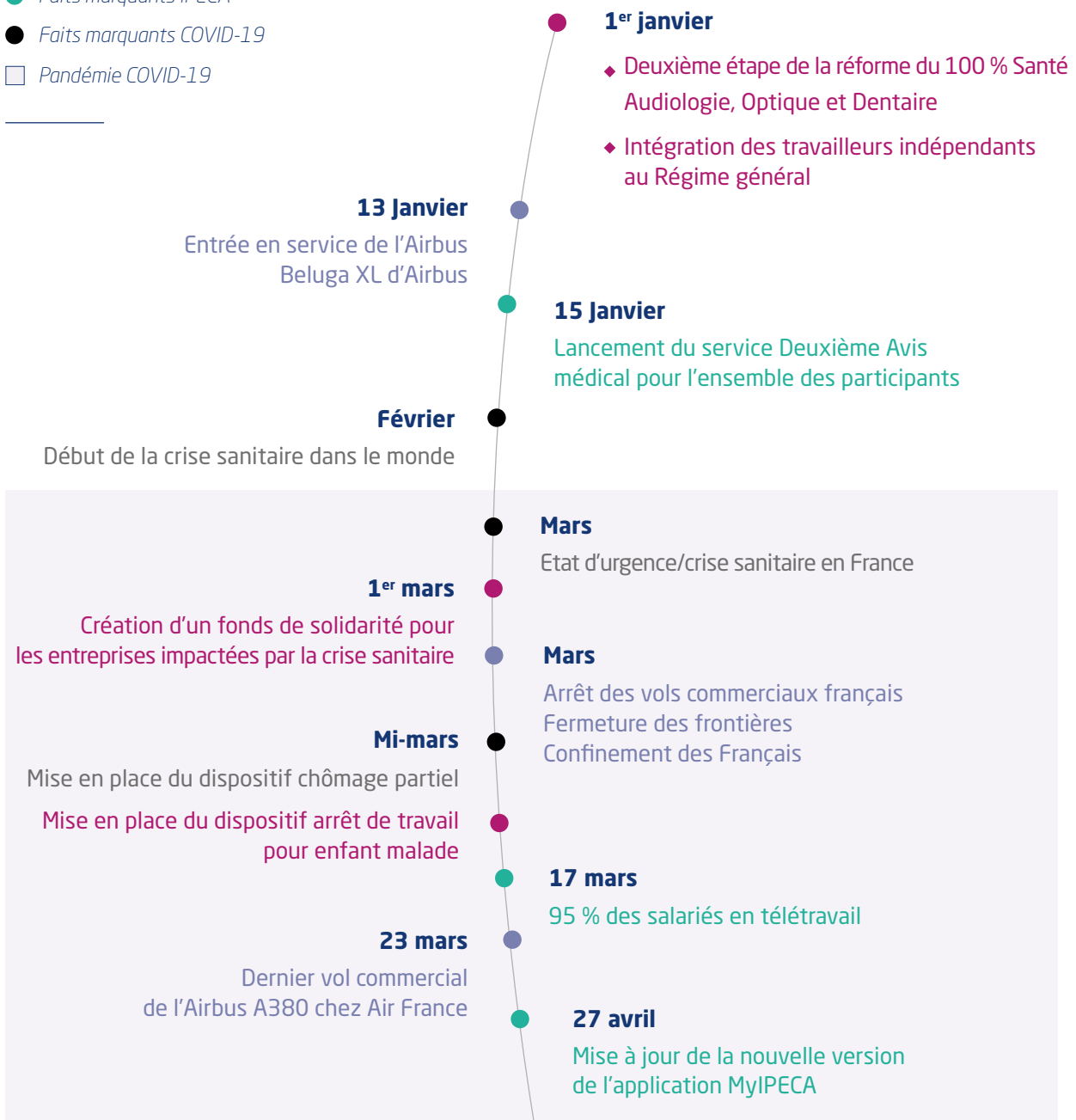
- 
- ◆ Faits marquants 2020
  - ◆ COVID-19
  - ◆ CAP 2020
  - ◆ Le développement affinitaire
  - ◆ L'innovation des offres et des services
  - ◆ La relation client
  - ◆ Le pilotage et la sécurisation des opérations
  - ◆ Le management du capital humain

## FAITS MARQUANTS



# 2020

- Faits marquants de l'environnement Santé et Prévoyance
- Faits marquants du secteur aéronautique et aérospatial civil et militaire
- Faits marquants IPECA
- Faits marquants COVID-19
- Pandémie COVID-19





## COVID-19



### Impact de la crise sanitaire

---

*Nous avons vécu en 2020 le démarrage d'une pandémie qui s'est révélée mondiale. Ses effets sont multiples et nous n'en avons sans doute pas encore mesuré toute l'ampleur. Ci-dessous quelques précisions relatives au contexte de notre activité.*


---

#### Un secteur affinitaire particulièrement touché

La pandémie a stoppé net la dynamique de la filière aéronautique mondiale. Malgré cette crise sans précédent, les entreprises se sont adaptées et ont maintenu leur dispositif de protection sociale. L'Institution a été présente pour aider celles qui ont sollicité des facilités de règlement de cotisations.

#### La mise en place d'une taxe de solidarité pour les assureurs santé

La période de confinement et la saturation du système de santé ont limité les prestations santé de l'Institution, comme celles de l'ensemble des assureurs santé. Cette baisse de prestations a été compensée par la mise en place en fin d'année d'une taxe de solidarité de 2,6 % en 2020 et 1,3 % en 2021. Mais les effets de la crise en matière de santé n'ont pas encore été totalement mesurés.



*« Malgré la baisse des prestations, le travail n'a pas manqué. Alors bien sûr, il a fallu s'adapter au travail à distance. Et avec le recul, je peux vous avouer que je préfère nettement le présentiel. Même si le télétravail peut se révéler pratique, je pense que la distance peut aussi entraîner un manque de cohésion. »*

**Jeanine Delorme,**  
Responsable des prestations santé



## Quelques-uns de nos salariés nous partagent leur ressenti sur une année très particulière...

« Nous avons accordé un délai de paiement sous forme de reports de cotisations à nos entreprises adhérentes. En dehors de ces mesures de protection, la nature de mon travail n'a pas beaucoup changé. Nous avons dû nous habituer à l'idée de travailler beaucoup plus par email que d'habitude. Malgré tout cela, nous avons réussi à garder le lien, tant avec nos adhérents et participants qu'entre nous chez IPECA. »

**Maya Housseau,**  
Responsable des cotisations

« J'ai appris le confinement lors de mon 1<sup>er</sup> jour chez IPECA. Une arrivée en fanfare ! Pour autant, j'ai réussi à prendre mes marques dans mon métier grâce à l'aide de mes collègues et à l'accueil bienveillant de chacun. »

**Florence Samin,**  
Responsable juridique

« 2020 a été une année de réorganisation du travail, en plus de nos missions habituelles. J'ai participé à l'élaboration du protocole sanitaire et mis en place les mesures appropriées pour l'adapter au mieux à la taille de l'entreprise et à la configuration de nos locaux. Par essence, mon métier ne se fait pas à distance et, comme l'ensemble des collaborateurs, je me suis adapté à la situation et aux différentes situations rencontrées. »

**Nicolas Del Puerto,**  
Responsable moyens généraux et référent Covid-19

« Ce contexte nous a fait redoubler de créativité et d'innovation pour toujours mieux servir nos assurés, mais également pour garder le lien entre nous. Beaucoup de mes relations professionnelles se sont d'ailleurs renforcées pendant cette année, au travers de nos échanges ou de nos groupes de discussion. Enfin, ça nous a permis d'accélérer notre transformation digitale par la mise en place d'outils partagés par tous. »

**Valérie Huckendubler-Petit,**  
Responsable de la communication

« Au service numérisation, impossible de rester en télétravail à 100 % ! Au sein de l'équipe, on a effectué un roulement entre nous pour assurer la continuité des opérations et la sécurité de chacun. On a su travailler en bonne intelligence. »

**Hans Boniou,**  
Responsable de la numérisation

« Nous nous sommes adaptés très rapidement et tout le monde a joué le jeu. Ce fut une année de décharge émotionnelle négative tout autant que positive. La dimension affinitaire de mon métier n'a jamais eu autant de sens : la question était de savoir comment nous pouvions aider et accompagner nos adhérents, partenaires et prospects dans la crise qu'ils traversaient. C'est un changement dans la relation mais je le sais : cette solidarité exceptionnelle est là pour durer. »

**Ludovic Pruvost,**  
Responsable relation entreprises et partenariats

## CAP 2020



### Un plan stratégique ambitieux

Forte de sa position de leader sur le secteur aéronautique et aérospatial civil et militaire, IPECA souhaite consolider sa position tout en gagnant de nouvelles parts de marché. C'est dans ce but que l'Institution a élaboré en 2016 un plan ambitieux d'une durée de 4 ans. L'année 2020 marque la fin de cette étape stratégique.



# CAP 2020



DÉVELOPPEMENT  
AFFINITAIRE



INNOVATION  
DES OFFRES  
ET DES SERVICES



RELATION CLIENT



PILOTAGE  
ET SÉCURISATION  
DES OPÉRATIONS



MANAGEMENT  
DU CAPITAL HUMAIN

CAP 2020 repose sur 5 piliers,  
tous stratégiques pour IPECA

### Le développement affinitaire

À travers ses actions, l'Institution doit privilégier et favoriser son développement sur son secteur de prédilection, l'aéronautique et l'aérospatiale civile et militaire, pour gagner en chiffre d'affaires et en parts de marché.

### L'innovation des offres et des services

Avec l'intérêt de ses clients constamment en tête, IPECA souhaite enrichir son offre de services et ses produits pour toujours mieux répondre aux attentes de ses participants et de ses adhérents.

### La relation client

Par la digitalisation, la communication et l'approfondissement de la connaissance de ses clients, IPECA vise à améliorer l'expérience vécue par ses clients sur l'ensemble de ses points de contact.

### Le pilotage et la sécurisation des opérations

doivent permettre à IPECA de maintenir un niveau élevé de solidité financière et de garantir le bon déroulement des opérations, ainsi que leur conformité face aux enjeux réglementaires.

### Le management du capital humain

IPECA a à cœur de privilégier le bien-être de ses collaborateurs, leur épanouissement et leur montée en compétences.

L'année 2020, dernier jalon  
de la réalisation du plan quadriennal  
de l'Institution.

## LE DÉVELOPPEMENT AFFINITAIRE




---

*C'est au cours d'une année 2020 hors norme qu'ont eu lieu les derniers préparatifs d'un mariage ambitieux : celui de l'Institution avec la Mutuelle Solidarité Aéronautique MSAé. Pourquoi et comment est né un tel projet ? Explications.*

---

Créée en 1956, puis étendue en 2002 à l'ensemble des sites d'Airbus, la Mutuelle Solidarité Aéronautique MSAé protège l'ensemble des salariés non-cadres du groupe, en santé. IPECA protège quant à elle les salariés cadres d'Airbus en santé et en prévoyance ainsi que les non-cadres en prévoyance. **« Nous travaillons de concert depuis des années et nous nous connaissons bien »** confie Philippe Fraysse, Président de la MSAé. Alors pourquoi ne pas simplifier les choses ? Philippe Pezet, Vice-Président d'IPECA PRÉVOYANCE et SVP HR Programmes, Services, Commercial & International chez Airbus l'avoue : **« Nous avons aussi identifié un intérêt de simplifier l'offre pour nos salariés Airbus. Et c'est aussi là toute la force d'IPECA : on assure l'alignement permanent entre les actions de l'Institution et ce que pensent, ce qu'attendent nos clients. »**



### Développer notre activité de prévention et d'action sociale

Au-delà de la rationalisation de l'offre pour les salariés d'Airbus, l'ambition d'un tel rapprochement est de pouvoir répondre aux futures attentes des affiliés qui n'expriment plus uniquement le besoin de remboursement de frais de santé. **« De la prévention des risques psychosociaux à l'aide aux aidants, nos clients attendent de plus en plus de nous en termes d'accompagnement »** explique Philippe Fraysse.

C'est bien là le but de l'alliance, selon Philippe Pezet **« il ne s'agit pas de faire des économies, mais de développer une activité à forte valeur ajoutée, pour soutenir nos clients en matière de prévention des risques santé et d'action sociale. »**

### Deux ans de préparation

Le projet ne date pas d'hier, comme en témoigne Marc Legrand, Président d'IPECA PRÉVOYANCE : **« Nous sommes au travail depuis 2018. Nous avons mis en place en 2019 un comité technique composé de spécialistes fiscaux mais aussi des consultants en actions de prévention et d'action sociale. »** 2020 a été l'année de préparation du dossier, validé lors du Conseil d'administration d'IPECA PRÉVOYANCE en juin, pour remise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR). **« Il nous a fallu anticiper les délais juridiques et avancer notre calendrier pour préparer les études et rapports nécessaires à l'élaboration du dossier. Une activité supplémentaire qu'il a fallu absorber, qui vient s'ajouter à nos mis-**



**sions habituelles, tout cela dans un contexte de confinement »**, précise Hicham Bouddour, Responsable Pôle technique et rédaction chez IPECA.

Les étapes se sont ensuite enchaînées de manière itérative, jalonnées par les assemblées générales ordinaires et extraordinaires, jusqu'à la décision favorable de l'ACPR le 16 décembre dernier, du transfert du portefeuille complet de la MSAé vers IPECA. Une belle conclusion à cette année si particulière !

## De l'autorisation à la mise en œuvre

Tous les processus juridiques ont été finalisés et pour Philippe Pezet, **« le plus important est maintenant de faire vivre notre alliance. De grands enjeux de transformation nous attendent ! »** En effet, au-delà du travail sur l'identité commune et sa communication et de celui d'harmoniser les systèmes informatiques pour se mettre en mouvement, **« nous avons des modèles très différents qu'il va falloir réunir, en construisant notre business model de demain »** poursuit Philippe Pezet.

Un défi qui n'inquiète pas, tant les deux acteurs se connaissent bien. Sourire en coin, Marc Legrand confie : **« On dit souvent que le diable se cache dans les détails : pour mettre en place une telle alliance, il faut une bonne relation humaine et je pense que de ce côté nous avons une longueur d'avance. »**

*« On est dans un monde de concurrence, il suffit de voir ce qu'il se passe dans l'assurance, les petits assureurs disparaissent de plus en plus. Nous, quelque part, on se protège en se rassemblant. Et on protège en même temps les salariés un peu plus qu'ils le sont déjà aujourd'hui. »*

**Patrice Petetin (FO),**

Administrateur IPECA PRÉVOYANCE /  
Airbus Helicopters

### Les grandes étapes 2020 de l'alliance IPECA et MSAé

- 06/2020 : Validation du dossier par le Conseil d'administration
  - 09/2020 : Assemblée générale ordinaire et extraordinaire
  - 10/2020 : Assemblée générale extraordinaire actant la création du nouveau GIE IPECA-MSAé
  - 12/2020 : Autorisation de l'ACPR du transfert du portefeuille complet de la MSAé vers IPECA PRÉVOYANCE
- Assemblée générale extraordinaire actant le projet d'alliance

1956

Année de la création de la Mutuelle Solidarité Aéronautique (MSAé)

24

Salariés

15 M€

Chiffre d'affaires (cotisations)

24 000

Assurés dont 8 000 individuels

*« Je ferais la comparaison avec le secteur automobile où Porsche, petit constructeur, fabrique quelques centaines de milliers de voitures par an alors que les grands constructeurs produisent de plus en plus de modèles pour être les premiers. Pourtant, Porsche reste le constructeur le plus rentable au monde. Eh bien, IPECA, c'est en quelque sorte la Porsche de la prévoyance. »*

**Philippe Fraysse (FO),**  
Administrateur IPECA PRÉVOYANCE / Airbus

## Démontrer notre solidarité avec notre secteur affinitaire

Tout au long de l'année, les Directions des Ressources Humaines et les partenaires sociaux ont été très mobilisés par le contexte du Covid et ses conséquences sur l'organisation de l'entreprise. **« Une situation délicate pour laquelle nos clients et prospects ont exprimé le besoin de nos expertise et accompagnement sur les questions de protection sociale »**, explique Sébastien Demenois, Responsable commercial d'IPECA. Une année qui a permis à l'Institution de déployer sa solidarité avec la branche, au travers de nouveaux modes de communication, illustrant plus que jamais sa proximité avec les entreprises de son secteur affinitaire.

## Grand Prix du Patrimoine 2020

Destiné à récompenser le travail de préservation et de restauration du patrimoine aéronautique, le Grand Prix du Patrimoine s'est tenu le 19 octobre 2020 à l'Aéro-Club de France. Comme chaque année, la manifestation bénéficie du soutien d'IPECA, pour qui le patrimoine est avant tout une affaire de solidarité. Pour cette huitième édition, le jury composé de passionnés et de figures emblématiques de l'aéronautique, a remis ses cinq coupes et leurs dotations associées, ainsi que le diplôme Phénix de la Fédération aéronautique internationale.



## Un fonds de soutien aux entreprises du secteur aéronautique

IPECA contribue, aux côtés de l'État et de grands groupes industriels français, à la création d'un fonds nommé Aerofund 4, destiné à venir en aide aux entreprises sous-traitantes du secteur aéronautique. Doté d'environ un milliard d'euros, ce fonds s'intéresse aux petites et moyennes entreprises à fort potentiel, orientées sur l'innovation technologique. Par un apport en capitaux propres, il représente un outil d'accompagnement dédié à renforcer leur solidité financière et à accélérer leur développement.



« IPECA y investira au total 5 millions d'euros répartis sur 5 ans, venant ainsi compléter les engagements pris par l'État et de grands acteurs du secteur tels que Airbus, Dassault Aviation, Safran ou encore Thalès », explique Pierre Vormèse, Responsable administratif et financier.

L'objectif de ce fonds est in fine de soutenir et accompagner la structuration des acteurs de la filière. « **La décision d'investir dans Aerofund 4 est l'expression concrète de notre engagement et de notre soutien à la communauté aéronautique. Nous comptons renforcer notre engagement au-delà de notre contribution financière à ce fonds en faisant bénéficier les PME sélectionnées de notre expertise inégalée en matière de santé, de prévoyance et de prévention des risques** » précise Philippe Pezet, Vice-Président d'IPECA PRÉVOYANCE.

## Politique d'investissements : quand affinitaire rime avec solidaire

Disposant d'un portefeuille d'actifs de 322 millions d'euros à fin 2020, IPECA guide la gestion de ses actifs en accord total avec la réglementation Solvabilité 2. Une telle gestion implique la formalisation d'une politique de risques liée à la gestion d'actifs, limitant l'investissement en actions, jugé risqué. Sur ces 322 millions d'euros d'actifs, 79 millions couvrent les provisions techniques et 243 millions d'euros couvrent les fonds propres de l'Institution.

« **En 2020, nous avons optimisé notre trésorerie en renforçant nos actifs. Nous avons également décidé d'investir dans le fonds Aerofund 4, une**

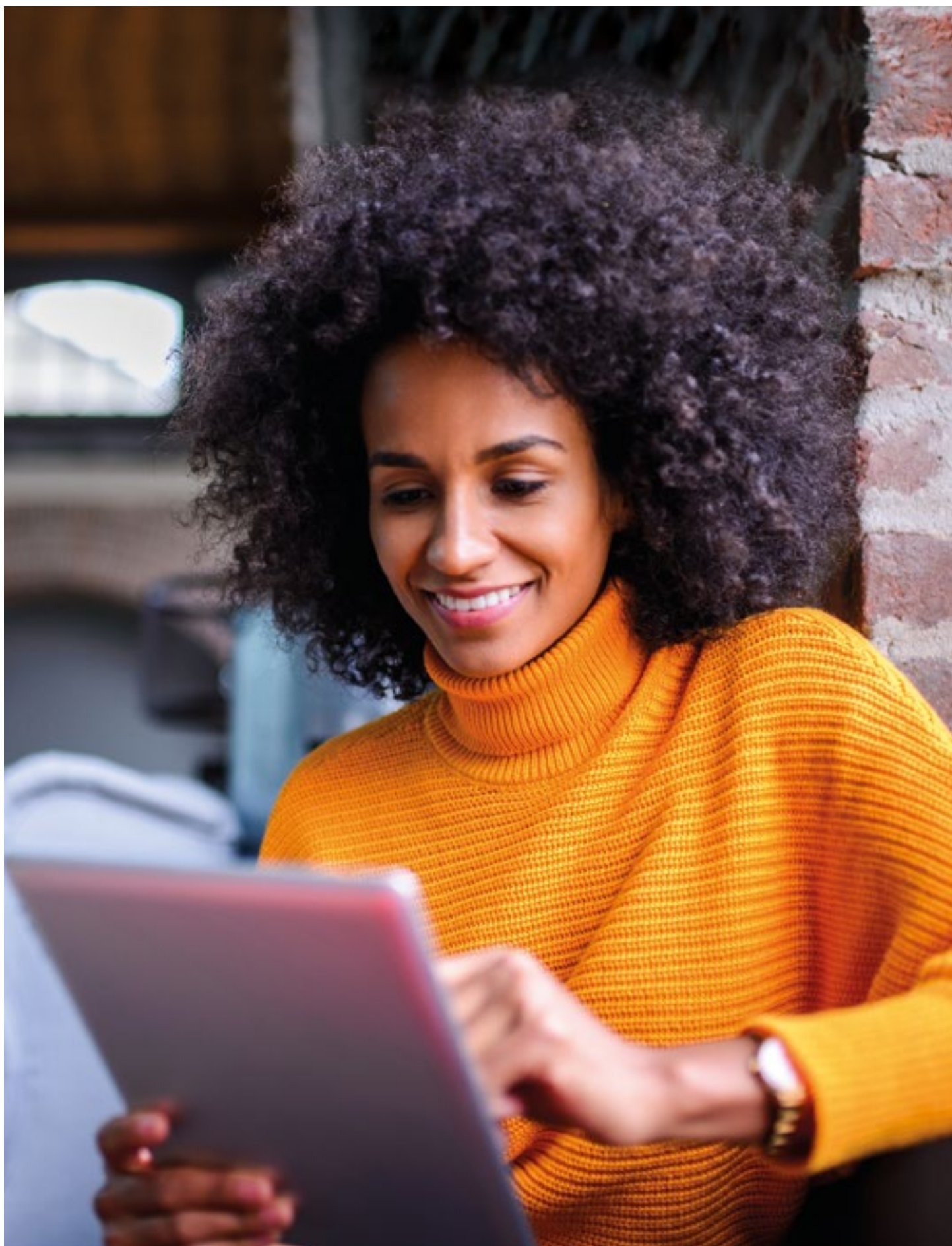


**belle manière de soutenir le secteur de l'aéronautique et de l'aérospatiale civile et militaire, tout en créant un retour sur investissement pour IPECA** » précise Pierre Vormèse, Responsable administratif et financier.

« *Il va être essentiel pour nous, entreprises, de trouver des mesures d'accompagnement.* »

**Sylvie Haudiquet (MEDEF),**  
Administratrice IPECA PRÉVOYANCE /  
Dassault Aviation





## L'INNOVATION DES OFFRES ET DES SERVICES



### Deux avis valent mieux qu'un !

Entièrement pris en charge par IPECA, le service Deuxième Avis a été lancé officiellement en 2020. Il permet à une personne confrontée à un problème de santé sérieux d'obtenir l'avis supplémentaire d'un médecin expert de sa pathologie sans se déplacer, sur [deuxiemeavis.fr](http://deuxiemeavis.fr). De quoi prendre les bonnes décisions concernant son traitement.

### Test d'acuité visuelle : on voit aussi bien de loin

La pandémie a limité fortement l'accès à certains services physiques, dont la consultation optique et le test d'acuité visuelle. Pour y remédier, IPECA a décidé de mettre en place des téléconsultations à distance, per-

*« Nous le savons, notre développement passe par la qualité et le coût de nos prestations, mais aussi par la qualité de nos services, par la différenciation par rapport aux autres acteurs du marché. »*

**Philippe Pezet,**  
Vice-Président d'IPECA PRÉVOYANCE

mettant de faire tester sa vue. Comment ? Adriana Varela, Responsable relations entreprises et innovation, explique : **« Grâce à un format "phygital" de rendez-vous à distance, le participant se connecte à une plateforme digitale où il peut réaliser son test d'acuité, accompagné de bout en bout par un opticien agréé. »**

Ce service, proposé en partenariat avec C'Evidentia, a

été expérimenté en fin d'année 2020 auprès des salariés d'IPECA et de leurs ayants droit, d'Airbus Blagnac et de Dassault Systèmes. Une réussite qui n'en restera pas là, puisque le déploiement du service à l'ensemble du portefeuille de l'Institution est prévu dès le 1<sup>er</sup> janvier 2021 : participants salariés, ayants droit et retraités.

### Multi-RIB, c'est parti !

Multi-RIB, qu'est-ce que c'est ? Ce service permet d'enregistrer un RIB par ayant droit pour verser directement les prestations à ce dernier. L'avantage ? **« Le remboursement n'a plus à transiter par le compte bancaire du participant et respecte ainsi la confidentialité du parcours médical de chacun »**, précise Ludivine Cabon, Responsable relations entreprises et participants. IPECA a lancé le service en avril 2020 auprès d'une de ses entreprises adhérentes en format pilote. Elle a également déployé ce service en test auprès des salariés IPECA au mois de septembre. Le bilan concluant de ce test a décidé l'Institution à étendre le service à l'ensemble de son portefeuille dans le courant de l'année 2021.

### Pour des IJ agiles

Lors d'un arrêt de travail, le participant reçoit de la part de la Sécurité sociale son décompte d'indemnités journalières (IJ), qu'il se doit d'adresser ensuite à son employeur, afin que ce dernier puisse le transmettre à l'Institution pour prise en compte. Et si l'on simplifiait un peu les choses ? **« Pour faciliter toujours plus la gestion des frais de santé pour ses clients, IPECA a travaillé à rationaliser les flux d'IJ pour qu'ils soient directement intégrés dans son système d'information »**, détaille Sébastien Reyne, Responsable de la gestion chez IPECA. Entreprises adhérentes et participants n'ont ainsi plus à se soucier du décompte des indemnités journalières ! Un lancement test a été réalisé sur l'un des clients de l'Institution au cours du dernier trimestre 2020, pour un déploiement à l'ensemble des entreprises du portefeuille au fur et à mesure et ce dès 2021.

## LA RELATION CLIENT



*« Nous avons su transformer la contrainte de la distanciation sociale en opportunité de contact humain, notamment auprès de nos clients retraités. »*

**Sébastien Demenois,**  
Responsable commercial d'IPECA PRÉVOYANCE

### **« Comment allez-vous ? » : IPECA prend des nouvelles de ses aînés**

En écho à ses valeurs fondamentales de solidarité et de proximité envers ses assurés, l'Institution a lancé en juin 2020 l'opération « **Comment allez-vous ?** », auprès de ses participants retraités.

Sur la base du volontariat, les salariés d'IPECA ont réalisé des appels vers leurs clients aînés. **« Ce fut un véritable temps d'échange et de sociabilité, afin de**

**prendre de leurs nouvelles, de les écouter et de s'assurer que tout allait bien** » confie Sébastien Demenois, Responsable commercial chez IPECA. En cas de doute sur leur état de santé ou en cas de besoin d'une aide psychologique, ils ont ainsi pu les orienter vers les bons interlocuteurs.

Au total, plus de vingt salariés y ont participé : une expérience très riche humainement qui les a aussi parfois confrontés à des situations de vie très douloureuses. Un soutien essentiel qui a permis de transformer isolement en accompagnement.



## Bien anticiper la retraite

Lorsque l'on est sur le point de partir à la retraite, ce n'est pas toujours simple de penser à tout. C'est pourquoi IPECA a mis en place des appels à destination de ses participants salariés concernés. Le but ? Les accompagner dans la continuité de leur protection sociale, pour s'assurer qu'ils seront protégés dans cette nouvelle étape de leur vie.

## Loin des yeux, proche du cœur

Parce que confinement ne doit pas rimer avec isolement, l'Institution a tenu à garder le contact avec ses participants au travers de newsletters. **« Chacun a pu y retrouver les actualités du moment, des informations sur ses démarches**

**ou encore des conseils pour mieux vivre son confinement »** précise Valérie Huckendubler-Petit, Responsable de la communication chez IPECA.

## Le webinar comme outil d'accompagnement et de prévention

À situation particulière, communication particulière. Afin d'assurer le maintien du lien avec ses clients, IPECA a développé de nouveaux rendez-vous en format digital. Ces webinars, ou conférences en ligne, ont permis **« de maintenir la mission de prévention de l'Institution, d'adresser les sujets d'actualité et pour chacun de ses participants de répondre aux questionnements qui leur sont associés »** précise Ludovic Pruvost, Responsable des individuels et des partenariats chez IPECA. Celles et ceux qui au-



raient manqué ces conférences peuvent les retrouver en replay sur la chaîne YouTube d'IPECA.

## Actualité et information

### « La Matinale Juridique »

Le service juridique d'IPECA, en collaboration avec le cabinet d'avocats Fromont Briens, a invité les interlocuteurs des Ressources humaines des entreprises du secteur aéronautique à échanger sur « La protection sociale complémentaire dans un contexte de crise sanitaire ».

### « La téléconsultation médicale »

IPECA, accompagnée de son partenaire Médecin Direct et de l'un de ses médecins généralistes, a proposé à ses participants de revenir sur le service gratuit de consultation médicale à distance : comment en bénéficier et quel en est son déroulé ? De quoi faciliter l'accès aux soins lors du confinement.

## Prévention et accompagnement

### « Comment prendre soin de son corps en adoptant les bonnes postures ? »

### « Comment prendre soin de son corps dès le réveil ? »

En lien avec son partenaire NeoForma et ses ostéopathes ergonomes, l'Institution a pu prodiguer à ses participants, au cours de ces deux conférences, des conseils pour veiller au bien-être de leur corps au quotidien.

### « Comment accompagner le retour d'un collaborateur en situation de deuil ? »

Lors d'une conférence à destination des Ressources humaines des entreprises, IPECA a pu aborder avec l'aide de l'association Empreintes et de la MSAé, la délicate situation du retour d'un collaborateur en entreprise suite à un deuil.

### « Préparer son départ en retraite »

En coordination avec le département des Ressources humaines de MBDA, IPECA a tenu une conférence à destination des salariés de l'entreprise pour bien les préparer à anticiper leur départ à la retraite et assurer la continuité de leur protection sociale.



## Toute l'actualité d'IPECA sur LinkedIn

La mise à distance provoquée par la crise sanitaire a été l'occasion pour l'Institution de lancer son compte LinkedIn. Un nouvel outil de proximité où elle poste régulièrement des actualités liées à son environnement, partage des invitations à ses événements et prodigue également des conseils d'experts pour améliorer le quotidien.



*« Confronté à une crise sans précédent, le fait d'avoir une Institution qui offre des services et des prestations dans le domaine de l'action sociale et de la prévention, c'est quelque chose de très important. »*

**Jean-Baptiste Ertlé (MEDEF),**  
Administrateur IPECA PRÉVOYANCE / Airbus



## LE PILOTAGE ET LA SÉCURISATION DES OPÉRATIONS



*« Chez nos adhérents, des chantiers importants se sont lancés en conséquence de la crise, avec des impacts directs sur la protection sociale des personnes concernées. IPECA a su s'organiser très rapidement pour assurer la portabilité de leur couverture. »*

Élie El Hawa,

Directeur général délégué d'IPECA PRÉVOYANCE

### Un environnement réglementaire bousculé par le contexte

2020 a été une année moins dense que les précédentes en termes de nouveautés réglementaires sectorielles. Nicolas Adam, Responsable conformité et contrôle interne chez IPECA nous le confirme : **« Il s'agissait plutôt d'une année d'atterrissage de la mise en conformité sur des réglementations sorties les années précédentes, notamment pour les réglementations afférentes au 100 % Santé et à la lisibilité des contrats. »**

Malgré une activité économique globale au ralenti, l'année a connu quelques nouveautés et ajustements réglementaires, liées à la gestion de la crise Covid, impactant l'Institution. **« Ces réglementations trans-sectorielles ont tantôt apporté de la souplesse, sur les modalités de tenue des instances de gouvernance par exemple, tantôt des contraintes, avec la mise en place de protocoles sanitaires ou encore la contribution exceptionnelle de solidarité »**, précise Nicolas Adam.

### Atterrissage en douceur pour le 100 % Santé

Projet pluriannuel, le 100 % Santé a vu sa dernière phase s'achever en 2020, avec l'application de son dernier volet

au 1<sup>er</sup> janvier 2021. IPECA a su faire preuve d'anticipation dès le démarrage de ce projet et c'est ainsi que la finalisation du 100 % Santé sur l'ensemble des contrats a eu lieu sans à-coups sur la première moitié de l'année.

### Une meilleure lisibilité des garanties

Afin de permettre à ses assurés de mieux estimer leur reste à charge et à ses prospects de comparer plus facilement les offres, IPECA s'est engagée en faveur d'une meilleure lisibilité des garanties. **« Un chantier de réécriture important qui a permis de modifier tous ses contrats, selon les instructions données par le CTIP, pour un déploiement au 1<sup>er</sup> décembre 2020 »** complète Simon Collet, Responsable du pôle maîtrise d'ouvrage et paramétrage chez IPECA. Un lexique et des tutoriels ont également été produits pour mieux guider les assurés dans la lecture de leurs contrats.

### Le pouvoir de résilier son contrat à tout moment

Exigence réglementaire majeure de l'année, la résiliation infra-annuelle a mobilisé l'ensemble des équipes de l'Institution. Ce projet transversal a nécessité la mise à jour des processus d'IPECA pour une entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> décembre 2020, en même temps que le projet de lisibilité des garanties (voir ci-dessus).



## Des outils relationnels encore plus pratiques

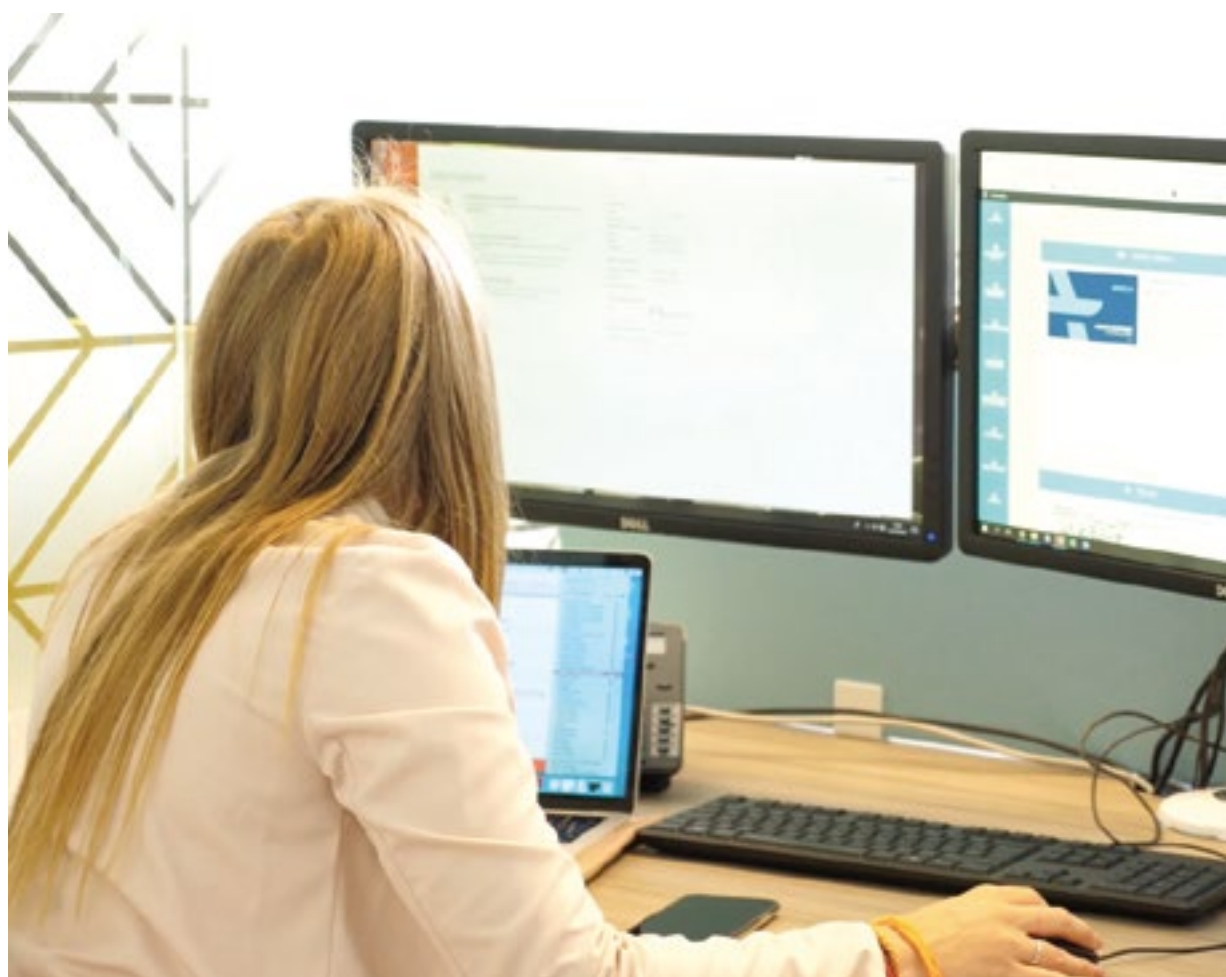
Au-delà de la mise en place d'un nouvel outil de gestion électronique des documents entrants, l'Institution a procédé à la mise à jour continue de son application relationnelle MyIPECA, avec l'ajout d'une nouvelle fonctionnalité permettant la géolocalisation des professionnels de santé.

Dernier chantier de l'année 2020 et non des moindres : l'Institution a revu intégralement son site internet, publié début 2021. **« Un travail conséquent, en surface, avec la mise aux couleurs de la nouvelle identité graphique d'IPECA et l'optimisation de son ergonomie, mais aussi en profondeur, avec la refonte complète de son architecture technique »** confie Laure Lapeyre, Responsable des systèmes d'information chez IPECA. Le résultat ? Offres et services ont gagné en visibilité et l'espace privé a été enrichi d'un tableau de bord en page d'accueil, donnant à l'utilisateur un accès rapide à son profil, ses bénéficiaires, ses démarches, ses garanties, ses services et ses rem-

boursements. Plus beau, plus clair et plus pratique : que demander de plus ?

## Du travail au télétravail, il n'y a qu'un (petit) pas

C'est en 2019 qu'IPECA avait lancé son projet pilote de télétravail. Un test auprès de 10 collaborateurs volontaires qui avait porté ses fruits. Tant est si bien que l'Institution avait décidé d'ouvrir à ses salariés la possibilité de télétravailler dès le 1<sup>er</sup> avril 2020. C'était sans compter sur la crise sanitaire qui a accéléré les choses. Mais l'avance prise par IPECA dans ce domaine a permis une transition du présentiel vers le distanciel toute en douceur. Ainsi chacun a été en capacité de télétravailler moins de 24h après l'annonce officielle du premier confinement, et ce dans des conditions de confort et de sécurité optimales. Au-delà de l'anticipation du service informatique, la solidarité entre collaborateurs a aussi beaucoup joué, afin que tout le monde puisse être en situation opérationnelle de travail rapidement. Un bel exemple de l'engagement de tous !





## LE MANAGEMENT DU CAPITAL HUMAIN




---

*Les impacts du confinement et la généralisation du télétravail nous ont conduits à réagir pour maintenir le lien social.*

---

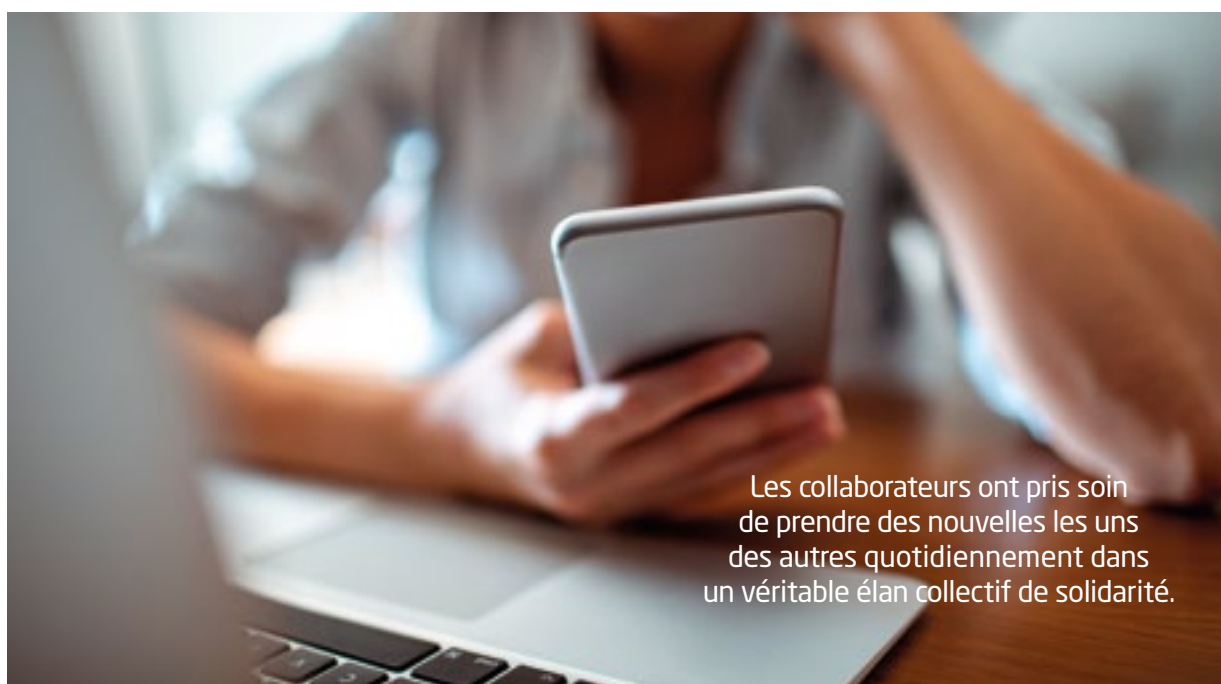
### La question du matin, le conseil du soir

Comment resserrer le lien social en période de confinement ? Cette question, Isabelle Khazem, Responsable communication interne, et Alexandra Auriel, Chargée de développement des compétences, y ont répondu avec succès. Cette dernière explique : **« tous les matins à 9h, via l'outil Klaxoon, nous adressions une question à l'ensemble des salariés d'IPECA, à laquelle chacun pouvait répondre dans la journée. »** Les sujets variaient d'un jour à l'autre et allaient de l'environnement de travail jusqu'aux loisirs, lorsque le week-end approchait. Chaque soir, un message en lien avec la thématique du matin était envoyé à toutes et à tous, avec des conseils et idées pour mieux vivre son travail à distance. Un succès immédiat qui a participé, à n'en pas douter, à garder la communauté IPECA soudée.

### Prendre soin les uns des autres, c'est simple comme un coup de fil

Il n'est pas facile de trouver ses marques lorsque l'on se retrouve du jour au lendemain confiné chez soi. Pour veiller à ce que chaque salarié de l'Institution vive correctement son isolement, le service des Ressources humaines s'est attaché à prendre contact avec chacun d'entre eux.

**« Nous avons pour l'occasion créé un indicateur de couleur en fonction de la manière dont chacun se portait. Cela nous permettait de remonter les situations compliquées pour nous assurer que ces personnes soient mieux accompagnées par leur management »** confie Christine Nazar, Responsable des ressources humaines.



Les collaborateurs ont pris soin de prendre des nouvelles les uns des autres quotidiennement dans un véritable élan collectif de solidarité.



## Un soutien psychologique en cas de coup dur

Avec l'aide de son partenaire Pros-Consulte, IPECA a renforcé sa plateforme d'accompagnement psychologique, pour que chacun puisse rentrer en contact avec un psychologue si besoin et en tout anonymat.

## Des ateliers pour mieux vivre le confinement

Dans un objectif d'échange et d'écoute constructive, l'Institution a organisé des ateliers, à destination des salariés pour discuter de la manière dont chacun vivait le confinement, dans le respect de la confidentialité. Des ateliers spécifiques aux managers ont également été mis en place, sur le thème de la charge de travail en télétravail. Une bonne manière de lever les inquiétudes et les questionnements et de garantir le maintien de la confiance entre collaborateurs et managers.

*« Les résultats de notre enquête sociale le prouvent : nos salariés apprécient particulièrement leurs conditions de travail chez IPECA. Un plébiscite qui nous donne des ailes pour faire encore mieux ! »*

**Alexandra Auriel,**

Chargée de développement des compétences

## Un suivi strict du protocole sanitaire

Tout au long de l'année, les membres du Comité social et économique (CSE) se sont réunis avec Philippe Ricard, Directeur général, pour concevoir et adapter ensemble le protocole sanitaire de l'Institution, selon les directives du Gouvernement. En périodes déconfinées, le protocole n'autorisait pas plus de 60 % de salariés sur site. Ce protocole incluait une mise à distance des personnes au sein des locaux, mais aussi la fourniture de gel hydro-alcoolique pour tous à divers endroits de l'entreprise, pour que les personnes présentes retrouvent leurs marques facile-

ment et en toute sécurité. Christine Nazar, Responsable des ressources humaines, complète : « **Dans les moments de l'année où le Gouvernement exigeait un renforcement du télétravail, nous avons su nous adapter en réalisant un état des services qui nécessitaient une présence physique (moyens généraux ou gestion électronique des documents, par exemple) pour permettre aux salariés de venir de manière exceptionnelle sur site, en assurant un roulement sécuritaire.** »

### À chacun son coffre-fort

Pour que chacun puisse recevoir son bulletin de salaire en toute sécurité et sans avoir à attendre le passage du facteur, l'Institution a mis à disposition de ses salariés un coffre-fort numérique. C'est un dossier sécurisé par mot de passe où le salarié peut retrouver chaque mois son bulletin de salaire. Ce coffre-fort permet également d'y ranger ses documents personnels si on le souhaite, et ce en toute confidentialité.

## Réunions du personnel : 2 en 1

Du fait de la situation imprévue de confinement, IPECA a décidé de rassembler ses deux réunions du personnel annuelles en une seule, qui s'est tenue en septembre 2020, dans un format hybride présentiel/distanciel.





### Le déjeuner dématérialisé

Petite évolution liée au contexte de distanciation : l'ancien carnet de tickets restaurant a laissé sa place à une carte de crédit où les salariés d'IPECA peuvent retrouver le montant de leurs tickets. Accompagnée de son application mobile, cette carte a permis de garantir que chaque salarié puisse continuer à utiliser ses tickets restaurant à distance.

### IPECA, une institution où il fait bon travailler !

Soucieuse du bien-être de ses salariés, IPECA a souhaité faire un point sur la perception que chacun des collaborateurs avait d'elle. C'est pourquoi du 24 septembre au 14 octobre 2020, l'Institution a lancé une grande enquête sociale, sous la forme d'un questionnaire en ligne. Au total, plus de 60 questions à choix de réponses multiples ou ouvertes ont été posées à toutes et à tous, les réponses restant sous le sceau de l'anonymat.

L'enquête a remporté un franc succès, enregistrant un taux de participation de 80 %, garant de la représentativité des résultats et signe d'une bonne confiance dans

la démarche. Le succès s'est poursuivi dans les réponses à cette enquête, puisque 70 % des réponses présentent un score d'opinion positive supérieur à 80 %. Parmi elles, les conditions de travail sont très appréciées, tant par l'environnement direct, la qualité des relations, que par l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle. Les résultats de l'étude traduisent aussi un attachement fort à l'entreprise et à son management, une confiance en l'avenir grâce à un bon partage de la stratégie de l'Institution, tout comme un management très satisfaisant de la crise sanitaire et des nouveaux modes de fonctionnement associés. L'enquête a aussi révélé des axes potentiels d'amélioration, sur lesquels le comité de pilotage est en train de travailler afin de proposer des solutions pour que chaque salarié puisse continuer de s'épanouir pleinement chez IPECA.

*« Je suis très enthousiaste parce que quand on travaille dans une maison comme IPECA, avec plein de beaux projets, on ne fait que se projeter, et la projection c'est l'avenir ! »*

**Adriana Varela,**

Responsable relations entreprises et innovation



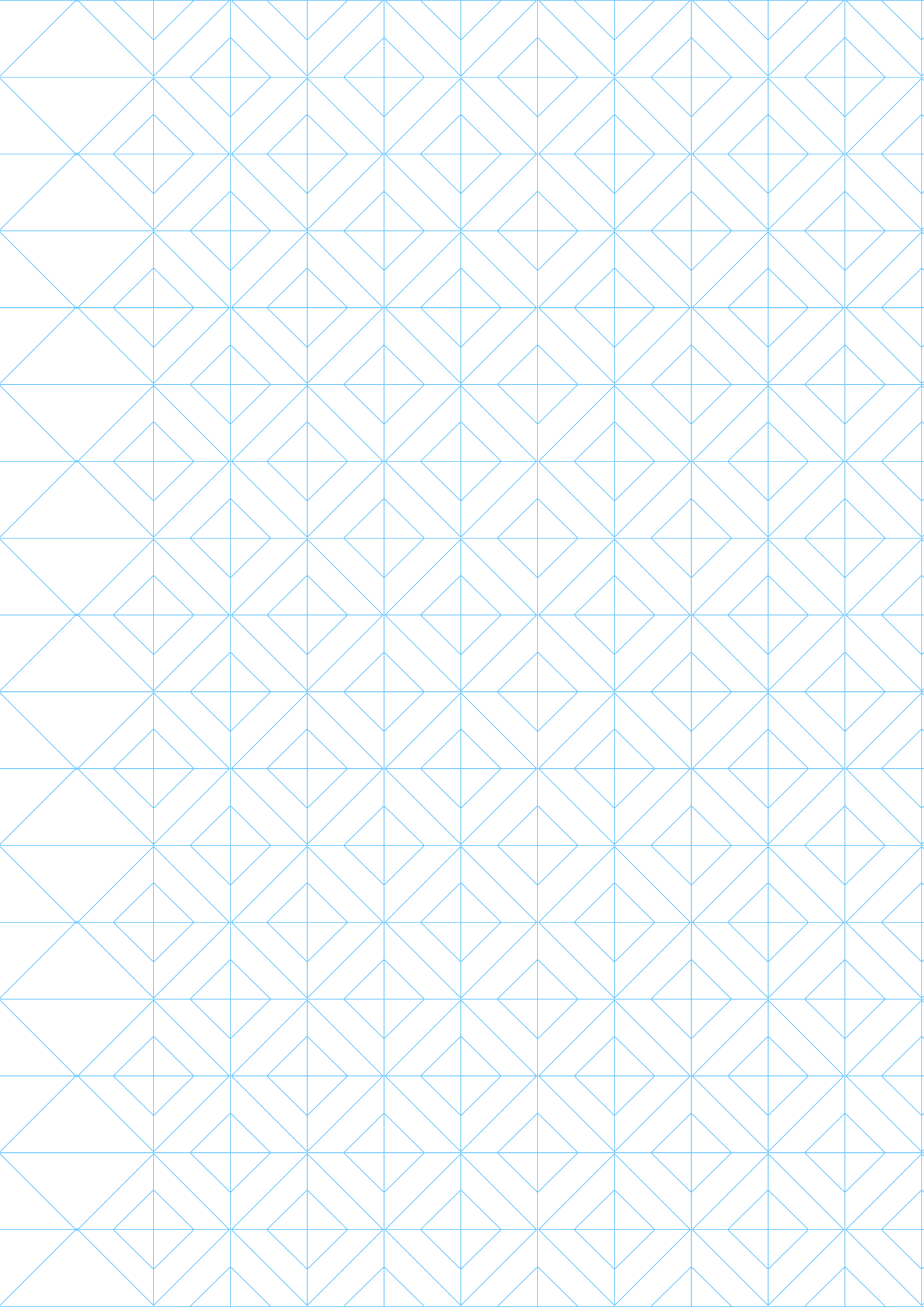
*« A l'aune de la crise qui a frappé l'aéronautique,  
notre proximité historique avec le secteur  
s'est traduite en solidarité et en engagement  
pour la collectivité que représente IPECA. »*

**Philippe Ricard,**

Directeur général IPECA PRÉVOYANCE









[ipeca.fr](https://www.ipeca.fr)

**IPECA PRÉVOYANCE / 5 rue Paul Barruel / 75740 Paris cedex 15**

Institution de Prévoyance régie par le titre III du livre IX du code de la Sécurité sociale, relevant de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris cedex.

Ref. : INE 20-G-A1 mai 2021 / Imprimé sur du papier recyclé  
Ne pas jeter sur la voie publique